

---

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX PROCES-VERBAUX  
des délibérations du Conseil Communal**

---

Séance du : 14 juin 2006

Présents : MM. LANGENDRIES - Bourgmestre, président;  
ROSENOER, DERNIES, SOUDAN, PLUCHART, LAMBREMONT, MONARD - Echevins; MINNE, PIRON,  
ANTHOINE, ALBERT, BOMBART, BORREMANS, MAHAUDEN, WEGNEZ, LENS, DELCOURTE, ZOCASTELLO,  
JANUTH, DEFRAINE, PICALUSA, PIRSON, DI DIO, LAI, MOHDAD, BOUFFIOULX, AVAU - conseillers.  
LAURENT - Secrétaire communal.

---

**Objet n° 11: Tarif : vente de cahiers de charges.**

---

LE CONSEIL COMMUNAL, réuni en séance publique,

Vu la nécessité de fixer un tarif pour la vente de cahiers de charges;

A l'unanimité des membres présents ;

**DECIDE :**

Article 1. - de fixer comme suit le tarif pour la vente de cahiers de charges :

0 à 10 pages = gratuit

11 à 20 pages = 9 €

21 à 30 pages = 12 €

31 à 40 pages = 15 €

41 à 50 pages = 18 €

51 à 60 pages = 21 €

61 à 70 pages = 24 €

71 à 80 pages = 27€

81 à 90 pages = 30 €

91 à 100 pages = 33 €

+ de 100 pages = 35 €

Plans A4 compris

Plans A3 : 0,60 €/plan

Plans via la tireuse de plans :5,00€

Article 2. - le tarif visé à l'article 1 n'est pas applicable dans l'hypothèse où le cahier des charges ou le plan est transmis par la voie électronique.

**PAR LE CONSEIL :**

Le Secrétaire (s) Laurent.

Le Président (s) Langendries.

---